

Montants du Revenu d'Intégration Sociale
Au 1er septembre 2026.

	Revenu d'intégration sur une base mensuelle
Catégorie 1: Personne cohabitante	911,56 €
Catégorie 2: Personne isolée	1.367,34 €
Catégorie 3: Famille	1.847,89€